

25.09.2008 - 14:11 Uhr

Une intervention parlementaire de Paul Rechsteiner - Il faut endiguer au plan fiscal les outrances salariales des managers

Bern (ots) -

Les bonus des managers des banques sont une des principales causes de la crise financière. C'est la raison pour laquelle le président de l'Union syndicale suisse (USS), Paul Rechsteiner, a déposé aujourd'hui devant le parlement fédéral une motion demandant que les excès salariaux des managers soient endigués. Plus concrètement, il ne doit à l'avenir plus être possible pour les entreprises de déduire des impôts sur les bénéfices, à titre de dépenses de personnel, les parts de rémunération dépassant le montant de 1 million de francs. En d'autres termes, à partir de cette somme, chaque franc de rémunération sera soumis à l'impôt sur les bénéfices. Avec cette proposition, les excès salariaux coûteront à l'entreprise, entre 15 et 20 centimes par franc, dépassant le million.

L'actuelle crise financière montre qu'il est plus que temps de faire table rase des rémunérations pharamineuses et économiquement erronées des managers. Ce sont en particulier les rémunérations sous forme d'actions et d'options qui ont suscité un comportement risqué de la part des banques. Monsieur Ospel, par exemple, rémunéré avec des actions et des options, a racheté, entre 2000 et 2007, pour environ 30 milliards d'actions UBS. Le cours de cette action a par conséquent augmenté et Monsieur Ospel a pu encaisser des millions de francs. Ce capital a ensuite manqué à l'UBS durant la crise. Par chance, la banque a pu finalement trouver des investisseurs prêts à combler ce trou.

Contact:

Paul Rechsteiner (079 277 61 31), président de l'USS, et Daniel Lampart (079 205 69 11), économiste en chef de l'USS, se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100570336> abgerufen werden.